

#PÉDOCRIMINALITÉ

1 PRÉSIDENTE : Catherine Deroche

3 RAPORTEURES : Marie Mercier, Michelle Meunier et Dominique Vérien

165 personnes entendues

3 déplacements : Angers, Lyon et Strasbourg

124 contributions recueillies via la plateforme participative



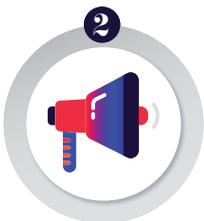
PROPOSITION 3

Apprendre aux enfants et aux adolescents les limites qui ne doivent pas être franchies par les adultes, via les cours d'éducation à la sexualité



PROPOSITION 2

Sensibiliser le grand public par l'organisation régulière de campagnes d'information



PROPOSITION 1

Créer un observatoire chargé de réaliser des enquêtes épidémiologiques et criminologiques afin de mieux connaître le phénomène des violences sexuelles sur mineurs



PROPOSITION 4

Vérifier systématiquement qu'un professionnel ou un bénévole n'est pas inscrit dans le fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles avant de le placer au contact de mineurs



PROPOSITION 5

Procéder par priorité à ces vérifications là où les risques paraissent les plus élevés : secteur du handicap et bénévoles des clubs sportifs



PROPOSITION 6

Inscrire dans le fichier des auteurs d'infractions sexuelles les personnes condamnées pour consultation habituelle d'images pédopornographiques



PROPOSITION 7

Former les professionnels au contact de mineurs à la prévention, à la détection et au signalement des violences sexuelles



PROPOSITION 8

Soutenir la démarche de transparence et de reconnaissance des victimes engagée par l'Église de France



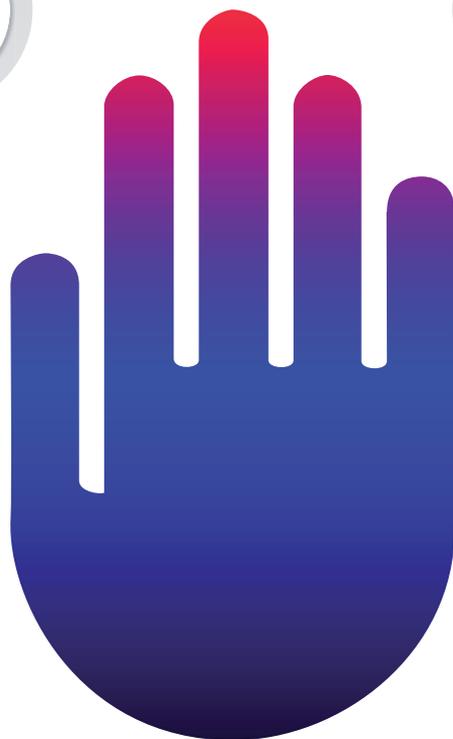
PROPOSITION 9

Assurer un déploiement territorial équilibré des centres de prise en charge du psycho-traumatisme



PROPOSITION 10

Créer une structure dédiée à l'écoute et l'accompagnement des personnes pédophiles afin d'éviter tout passage à l'acte.



MISSION COMMUNE D'INFORMATION "INFRACTIONS SEXUELLES SUR MINEURS COMMISES PAR DES ADULTES DANS LE CADRE DE LEUR MÉTIER OU DE LEURS FONCTIONS" : LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES RAPORTEURES